

RENCONTRE DE QUARTIER ÉCOLE FERDINAND BUISSON SAMEDI 16 MARS 2019

Attaché aux liens que j'ai pu créer avec vous depuis plus de dix ans, je souhaite continuer à promouvoir cette proximité et ce dialogue au travers de rencontres de quartier qui me permettent d'être au plus près des problématiques de chaque secteur de Meudon.

La rencontre du samedi 16 mars 2019 m'a permis d'échanger avec de nombreux habitants sur les sujets concernant ce quartier et toute la ville.

PRESENTATION DES PROJETS AUTOUR DE L'ÉCOLE F. BUISSON

→ Les diapositives présentées lors de cette rencontre sont annexées au présent compte rendu.

PROJETS LAURÉAT DU BUDGET PARTICIPATIF 2019

Créer une liaison piétonne entre l'Observatoire et la forêt : ce projet est conditionné par les travaux de sécurisation du tunnel du RER C sur le stade de Trivaux (durée prévisionnelle du chantier : 18 mois).

Pistes cyclables dans le quartier Val Fleury / Paul Bert : un plan vélo est à l'étude par Grand Paris Seine Ouest à la demande de la Ville.

Aire de musculation en plein air (streetworkout) à Meudon et Meudon-la-Forêt. Les emplacements sont à l'étude.

Jardins partagés ou familiaux :

- Jardins partagés (gérés par les adhérents d'une association ouverte sur le quartier), sur deux sites possibles : en contre bas de la Terrasse de l'Observatoire et sur le terrain du mini-club Val Fleury appelé à être démoli
- Jardins familiaux (locations de parcelles à des particuliers) : à côté de l'ancienne école des Sablons et devant la gare T2 de Meudon sur Seine (reconversion du terrain de pétanque inutilisé)

Épicerie participative : des adhérents bénévoles s'organisent en association pour commander en groupe des produits bio et provenant de circuits courts à prix attractif.

RECONVERSION DE L'ÉCOLE DES SABLONS

L'école est en cours de réaménagement pour accueillir, dès la rentrée, les associations Arcane, Athanor, l'académie d'art et des cours de céramique (entre autres). Un bâtiment annexe sera reconverti en lieu ressource pour les associations d'agriculture urbaine.

STATIONNEMENT ET CIRCULATION

Meudon représente 3% de la totalité des places de stationnement payant des communes de GPSO. Les rues gratuites aux abords des gares et à la frontière avec Issy-les-Moulineaux sont utilisées par des personnes extérieures à la commune pour y stationner leur véhicule sur de longues périodes.

À la demande de nombreux riverains concernés, du stationnement payant sera instauré en juin (forfait résidents valable dans toute la ville : 200€/an) :

- en bas de la route des Gardes, à la limite d'Issy-les-Moulineaux (où le stationnement est payant),
- autour de la gare de Bellevue (les rues Dumont d'Urville, Ernest Renan, Mansart sont à l'étude),

Le stationnement payant est également à l'étude autour de la gare de Meudon (rues des Essarts, C. Dalsème, Hédouin, A. Guilmant et av. de la Paix), ainsi qu'avenue du Château.

Le stationnement sera également rendu payant avenue du Château où un sondage effectué par l'association des riverains montre que 84% d'entre eux y sont favorables.

Le principe du stationnement payant avenue du Château est contesté par une habitante, qui dit ne pas avoir été interrogée. Je réponds que la première étape a été de consulter la DRAC, propriétaire de l'avenue et les membres des associations de riverains de l'avenue. Des dégradations volontaires de véhicules ont été constatées par la Police Nationale.

Une habitante demande si l'extension du stationnement payant est envisagée autour du Potager du Dauphin qui attire également de nombreux visiteurs. Des aménagements de voirie sont à l'étude en liaison avec l'Association des riverains du quartier du Potager du Dauphin, mais le stationnement payant n'est pas à l'ordre du jour.

Une automobiliste résidant rue Alexandre Guilmant, favorable au forfait riverains, demande comment inciter les habitants à se garer à l'intérieur de leurs propriétés et non sur la voie publique. Le stationnement payant encouragera les riverains à utiliser leur parking privé.

Un habitant demande si la collectivité dispose d'effectifs suffisants pour verbaliser. J'indique que Grand Paris Seine Ouest est en capacité de contrôler le stationnement payant, qui relève de sa compétence, tandis que le stationnement gênant est verbalisé par la Police municipale.

RESTRUCTURATION DU 11-15 RUE DE LA RÉPUBLIQUE

L'objectif de la Ville est de créer un pôle multi-services dédié à la santé et aux seniors pour enrayer la diminution des médecins libéraux à Meudon, à l'instar de ce qui a été fait à Meudon-la-Forêt, en cofinçant une partie de la Maison pluridisciplinaires de santé, avec la Région Île de France.

Les locaux des médecins généralistes partant en retraite sont rarement aux normes d'accessibilité actuelles, ce qui empêche leur reprise par un successeur. Par ailleurs, les jeunes généralistes souhaitent exercer dans des cabinets de groupe et non plus seuls.

MODIFICATION DU PLU

La loi a augmenté les droits à construire ces dernières années (lois Alur, Duflot). L'objectif de la Ville est de préserver les zones pavillonnaires et lutter contre les projets de densification urbaine. Il ne s'agit pas d'interdire de construire, mais d'empêcher l'édification d'immeubles collectifs qui mitent le paysage et dénaturent certains quartiers résidentiels typiques. Les hauteurs seront limitées à 9 mètres (2 au lieu de 3 étages) et les 25% de logements sociaux respectés. De plus, taux de pleine terre sera augmenté pour limiter les constructions de parkings souterrains en cœur d'îlot et ainsi favoriser les arbres en pleine terre.

SÉCURITÉ

Les chiffres de la délinquance ces derniers mois à Meudon sont encourageants (voir présentation jointe). L'action conjuguée de la Police Nationale et de la Ville (Police municipale, médiateurs d'Action Jeunes, Voisins vigilants...) porte ses fruits. Meudon est équipée d'une trentaine de caméras de vidéo-protection, une dizaine de nouvelles caméras seront mises en service en 2019-2020.

La réserve citoyenne, initiative du Commissaire de Police, permet de renforcer la présence policière sur le terrain (550 heures de présences par an). Enfin, j'ai pris la décision de créer une brigade de nuit de la Police municipale. Un effort budgétaire important a été fait cette année pour recruter 6 à 7 agents d'ici l'été.

POINTS ÉVOQUÉS DANS VOTRE QUARTIER

Plusieurs usagers de la gare et de rue des Galons attirent mon attention sur la vitesse excessive des véhicules et les trottoirs en mauvais état. Ils suggèrent l'instauration d'une zone 30 à priorité piétonne.

Une habitante demande pourquoi la Mairie n'impose-t-elle pas plus de parkings dans les programmes neufs. J'explique que pour les constructions dans un périmètre de 500 mètres autour d'une gare, la loi prévoit que le nombre de places de parking soit réduit pour favoriser l'usage des transports en commun. La ville a cependant réussi à négocier deux places de parking pour les grands appartements.

Rue des Capucins le stationnement est libre. Si un stationnement gênant est constaté ou un véhicule de gros gabarit gêne la circulation, il faut contacter la police municipale à pm@mairie-meudon.fr ou au 01 46 26 03 05.

SÉCURITÉ DES CHANTIERS PRIVÉS

Un riverain s'inquiète des travaux privés avec occupation du domaine public qui mettent en péril la sécurité des piétons. La Ville, qui n'est pas maître d'ouvrage dans ces cas-là, a cependant déjà fermé des chantiers car les prescriptions de sécurité n'étaient pas respectées (avenue des Nations Unies, rue Basse de la Terrasse).

ACCESSIBILITÉ DES GARES SNCF

Un usager déplore qu'en dépit des travaux réalisés en gare de Meudon, celle-ci ne soit toujours pas accessible aux personnes à mobilité réduite. Les travaux d'accessibilité sont menés par la SNCF en priorité dans les gares accueillant plus de 5000 voyageurs par jour. Seule la gare RER Val-Fleury répond à ce critère à Meudon. Elle est inscrite au plan pluriannuel d'investissement de la SNCF.

J'ai écrit à la Directrice de la ligne N pour attirer son attention sur le nombre important de résidences pour personnes âgées autour de la gare de Bellevue et j'ai obtenu que des études de faisabilité soient réalisées (sans garantie de leur réalisation car sa faible fréquentation n'en fait pas une priorité dans le classement des investissements Franciliens de la SNCF.).

LIGNE DE BUS 169

Une habitante déplore la fréquence de cette ligne au départ du Pont de Sèvres (20 minutes à une heure d'attente en dehors des heures de pointe). Informé de cette difficulté, j'ai sensibilisé la RATP.

ÉCOLE BUISSON : le mur de l'école côté rue des Bigots est en mauvais état. Le message est transmis aux services techniques de la Ville.

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants, intéressant une grande majorité de Meudonnais résidant dans le quartier de l'école Le Val. Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.

Bien cordialement,

Denis LARGHERO



Maire de Meudon

Vice-Président du Département
des Hauts-de-Seine

Pour contacter le Maire :

le.maire@mairie-meudon.fr

Adresse postale : Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 6 avenue Le Corbeiller, 92190 Meudon

Cabinet du Maire : 01 41 14 80 08